**Les valeurs, l’éthique et la divulgation d’actes répréhensibles à l’ASFC**

**Cas de l’organisme de charité : Méthode réfléchie pour prendre des décisions éthiques**

Vos collègues et vous êtes très impliqués dans votre communauté, et vous apprenez qu’un concours sera bientôt organisé afin de recueillir des fonds pour un organisme de charité communautaire que vous appuyez. L’une de vos collègues sollicite activement les autres employés pour obtenir leur parrainage. Elle a collecté le double de son objectif, et annonce la bonne nouvelle sur Twitter en utilisant le mot-clic #ASFC#employésextraordinaires. Un autre de vos collègues affiche dans Facebook des photos de la fête organisée pour l’occasion; ces photos montrent un certain nombre d’employés en état d’ébriété. Il envoie aussi ces photos par courriel à tous les membres de votre division. Vous entendez par la suite des rumeurs selon lesquelles un des commanditaires de l’événement est connu comme étant impliqué dans des activités criminelles.

Ce qu’en disent les spécialistes

En appliquant la méthode réfléchie pour prendre des décisions éthiques, vous pourriez vous poser les questions suivantes :

***Qu’est-ce que c’est?***La première étape consiste à recueillir l’ensemble des faits :

* Quelles sont les questions en jeu?
* Quelles sont les directives du Code de conduite de l’ASFC à cet égard?
* Quelles sont les valeurs qui m’orientent dans cette situation?
* Suis-je en possession de l’ensemble des faits? Dans la négative, à qui puis-je parler? Par exemple, un collègue digne de confiance, mon gestionnaire, le Bureau des valeurs et de l’éthique. Vous pourriez aussi demander aux organisateurs de la course ou au directeur général de l’organisme de charité la liste des commanditaires, et parler à un conseiller en sécurité de l’ASFC.

***Est-ce ceci ou cela?***La deuxième étape consiste à explorer pour comprendre :

* Y a-t-il quelque chose de nouveau dans cette situation que je dois découvrir? Par exemple :
  + Est-ce que les employés peuvent solliciter activement les collègues pour un organisme de charité qu’ils appuient?
  + Est-ce que les employés peuvent afficher dans Twitter des gazouillis qui utilisent le nom de l’Agence?
  + Est-ce que les employés peuvent utiliser le système de courriel pour envoyer des photos d’employés qui prennent part à une fête?
  + Est-ce que le fait que des employés sont en état d’ébriété est un problème, si ça s’est passé en dehors des heures de travail?
  + Est-ce que l’ASFC peut confirmer ou non les implications criminelles alléguées du commanditaire en question? Et en quoi leur réponse a-t-elle une incidence sur mon soutien continu à l’égard de l’organisme de charité?

*Vous pourriez devoir revenir à la première étape jusqu’à ce que vous ayez obtenu tous les faits.*

***Voilà! Enfin des réponses à toutes mes questions.***

***Est-ce bien cela?***La troisième étape consiste à formuler un jugement raisonnable.

* Lorsque vous comprenez la situation, demandez-vous si vous avez testé adéquatement chacune de vos hypothèses, explications et idées.
* Essayez de déterminer si vous avez des préjugés qui pourraient avoir influencé votre jugement. Par exemple, vous pourriez ne pas être impartial parce que vous souhaitez appuyer l’organisme de charité et ignorer la mauvaise conduite de votre collègue ou les rumeurs sur l’association de l’organisme avec des activités criminelles.

*Vous pourriez revenir à la première étape et examiner si vous avez bien établi les faits, puis recommencer le processus.*

***Qu’est-ce que je vais faire avec cela?***La quatrième étape consiste à agir de manière raisonnable.

* Une fois que vous avez décidé ce que vous ferez, c’est-à-dire votre stratégie, vous pouvez la tester en passant en revue les valeurs essentielles de l’ASFC liées au respect, à l’intégrité et au professionnalisme. Vous pouvez aussi la tester en discutant avec votre gestionnaire et le Bureau des valeurs et de l’éthique.
* Prenez en considération l’ensemble des conséquences de votre stratégie, et déterminez si vous devez vous préparer à prendre des mesures à cet égard.

***Ensuite, agissez de manière raisonnable.***